

ISDND Valsud

Septèmes-les-Vallons

**Unité Départementale des
Bouches-du-Rhône**

Commission de suivi de site

29 mars 2019



DREAL
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Sommaire

- Arrêtés préfectoraux pris depuis la dernière CSS
- Bilan des inspections réalisées par les services de la DREAL
- Bilan des contrôles inopinés réalisés conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 25/09/2017

Bilan 2018 – Arrêtés préfectoraux pris

Arrêté Préfectoral Complémentaire n° 2018-179 PC du 18 mai 2018

Cet arrêté modifie et complète les prescriptions des arrêtés antérieurs avec notamment :

- Augmentation du volume de déchets non dangereux et du tonnage de déchets dangereux pouvant être reçus dans la déchetterie
- Modification du dispositif de lutte contre l'incendie sur le périmètre de la déchetterie

Arrêté Préfectoral n° 43-2019 CSS du 18 février 2019 modifiant la composition de la commission de suivi de site

Bilan 2018 – Inspections réalisées

Inspections du 12/04/2018 et du 26/06/2018

Thème : prévention du risque incendie, travaux de débroussaillage

Principales conclusions : débroussaillage insuffisant sur une zone, travaux complétés 3 jours après. Ecart levé.

Inspection du 05/07/2018

Thème : recollement APC du 18/05/2018 concernant la déchetterie

Principales conclusions : installation conforme aux prescriptions

Inspection du 17/08/2018

Thème : constatation d'infraction à la réglementation « déchets » et non respect de l'arrêté préfectoral d'autorisation

Principales conclusions :

Ecart : réception non autorisée de déchets en provenance des Alpes Maritimes.

Bilan 2018 – Inspections réalisées

Inspection du 05/02/2019

Principales conclusions : 1 écart et 4 remarques

Ecart : dépassement de la valeur limite autorisée en SO_x sur les rejets atmosphériques d'un moteur biogaz constaté lors d'un contrôle périodique. L'exploitant va mettre en place un système de filtration du H₂S sur le réseau de captage du biogaz en amont des moteurs.

Ecart non levé.

Autre remarque : suite à plusieurs plaintes de riverains concernant des mauvaises odeurs, la nouvelle installation de déconditionnement de biodéchets est suspectée.

Aucune mauvaise odeur relevée le jour de l'inspection.

Bilan 2018 – Contrôles inopinés

Contrôle inopiné Eaux du 18/12/2017

Réseau concerné : bassin ERI 4bis

Principales conclusions : toutes les VLE respectées

Contrôle inopiné Eaux souterraines du 18/12/2017

Réseau concerné : réseau de piézomètres PZamont, PZ20, PZ100

Principales conclusions : dépassements sur piézomètre amont. Piézomètre en mauvais état.

Contrôle inopiné Air du 18/12/2017

Installation concernée : 3 moteurs biogaz

Principales conclusions : toutes les VLE respectées.

Contrôle inopiné déchets du 30/03/17, du 29/06/17 et du 18/09/17

Principales conclusions : pas de constat de présence de déchets suspects, non admissibles ou non recyclables.

Bilan 2018 – Instructions et demandes de modification des conditions d'exploitation

Apport de déchets hors Bouches-du-Rhône

Demandes de réception de déchets du Var et des Alpes Maritimes

(fermeture de deux décharges du Var, arrêts techniques ou pannes de l'incinérateur de Nice)

Tonnage accordé de 49100 tonnes en 2018, tonnage effectivement reçu de 43800 tonnes, soit 17,5 % du tonnage total reçu (maximum autorisé=25%)

Merci de votre attention